



## LNA CABINET VÉTÉRINAIRE SÀRL

Elena Gebhardt  
Ch. du Dèvin 4  
1681 Billens

tél.: 026 552 03 03  
mail : info@LNAvet.ch  
www.LNAvet.ch

### CONSEILS CHIOTS

A l'arrivée de votre nouveau compagnon, il est impératif de l'annoncer à votre commune dans les 10 jours après son acquisition. Vous obtiendrez alors un numéro d'identification AMICUS, qui permettra au vétérinaire d'enregistrer le numéro de sa puce électronique sur la base de données des chiens AMICUS. Cet enregistrement est obligatoire.

Si votre chien vient de l'étranger, il faut, dans ce cas, le dédouaner au moment du passage de frontière. La date de dédouanement sera inscrite dans son passeport et est nécessaire pour l'enregistrement chez AMICUS.

Les cours d'éducation canine (dispensés par des éducateurs canins diplômés) sont vivement conseillés, afin de créer des liens sociaux et hiérarchiques équilibrés.

#### A la maison :

Votre chiot doit avoir un espace propre à lui, calme et accessible, où il peut se reposer seul et se sentir en sécurité.

Enseignez-lui la propreté en le sortant toutes les 2 heures environs, et félicitez-le lorsqu'il fait ses besoins dehors. Il est inutile de le réprimander s'il a fait ses besoins dedans, sauf si vous le prenez sur le fait. S'il a fait ses besoins dedans, ne nettoyez pas en présence de votre chien, il pourrait prendre cela pour un jeu et être incité à recommencer.

Habituez-le aux bruits quotidiens (y compris pétard, train, sonnette) et dressez-le à ne pas mordiller tout ce qu'il trouve.

Habituez-le à se faire toucher les oreilles, la gueule et les pattes régulièrement. Le fait de se laisser manipuler facilitera les contrôles lors des consultations vétérinaires 😊.

#### Sécurité :

1. Choisissez des jouets adaptés à votre chiot, méfiez-vous des choses qui peuvent se briser ou des petites choses qu'il peut avaler (ficelles, élastiques à cheveux, chaussettes...) et évitez qu'il puisse avoir accès aux jouets pour enfant en caoutchouc souple, en fourrure, en laine ou mousse.  
L'ingestion d'un corps étranger peut entraîner des troubles digestifs, voire des obstructions et mettre la vie de votre compagnon en danger.
2. Il est important de ranger les sacs en plastique dans un endroit hors de portée de votre chiot afin d'éviter qu'il ne joue avec et s'étouffe ou qu'il ne déchire et avale des morceaux de plastique.
3. Cachez les câbles électriques, afin que votre chiot ne puisse pas les mâchouiller.
4. Certains aliments et plantes peuvent être toxiques si ingérés par votre chien : chocolat, raisin, avocat, oignon, ail, pomme de terre crue, laurier, ficus, houx, muguet, lys, chêne et ses glands... (liste non exhaustive)

#### Alimentation :

A son arrivée, donnez-lui la nourriture à laquelle il est habitué pour ne pas trop le perturber. Si vous décidez de changer l'alimentation de votre chien, veillez à le faire progressivement sur une période de 7 à 10 jours, afin d'éviter les troubles digestifs.

On recommande de donner l'alimentation en 3 repas jusqu'à l'âge de 6 mois, puis en 2 repas par jour jusqu'à une année, puis on pourra éventuellement passer à un seul repas par jour, mais ce n'est pas recommandé pour les chiens de grandes races.

Le chien a besoin d'une alimentation adaptée à sa race mais aussi à ses besoins qui évoluent au cours de sa vie (croissance, gestation, lactation, exercices, problèmes de santé...).

**Ration ménagère :** si vous décidez de cuisiner pour votre chien, il est important de vous renseigner auprès d'un vétérinaire diététicien pour des recettes adaptées afin d'éviter les carences alimentaires.

Ne donnez jamais des os de poulet ou des arrêtes de poisson. Ceux-ci peuvent se coincer dans la gorge ou blesser l'estomac et les intestins.

## **Santé :**

### **A. Vaccination :**

Il est conseillé de vacciner votre chiot dès qu'il n'est plus protégé par les anticorps maternels, dès l'âge de 8-9 semaines, principalement contre les maladies virales telles que **la Parvovirose, la maladie de Carré, l'Hépatite canine, le Parainfluenza** ainsi que la **Leptospirose** (maladie bactérienne transmise par l'urine des rongeurs et qui peut aussi se transmettre aux humains).

L'association suisse pour la médecine des petits animaux recommande le schéma suivant :

- Une primovaccination à l'âge de 8-9 semaines
- Un rappel à 12 semaines puis à 16 semaines, puis à 12 mois
- Par la suite, il est recommandé de faire une injection de rappel tous les ans pour le Parainfluenza et la leptospirose et tous les 3 ans pour la Parvovirose, la maladie de Carré et l'hépatite canine.

*Ce schéma doit être discuté au cas par cas avec votre vétérinaire.*

- Si vous voyagez à l'étranger avec votre chien, le vaccin de la **rage** est OBLIGATOIRE et doit être effectué au minimum 21 jours avant le passage de douane.  
Le chien doit être âgé d'au minimum 12 semaines pour recevoir ce vaccin qui a une validité de 3 ans.
- Lors d'un passage de frontière, un passeport ainsi qu'une puce électronique enregistrée sont aussi OBLIGATOIRES.
- Si votre chien fait un séjour en pension, le vaccin de la toux du chenil est exigé pour la plupart des pensions. Il existe un vaccin oral (à faire 3 semaines avant) ou un vaccin intranasal (à faire minimum 3 jours avant) le séjour en pension.

### **B. Antiparasitaires :**

Il est conseillé de vermifuger votre chiot 1x par mois jusqu'à l'âge de 6 mois afin d'éliminer les parasites internes. Dès 6 mois d'âge, il est recommandé de le vermifuger tous les 3 mois. Il existe différents produits (comprimés par oral, pipettes en spot on...)

Veillez à protéger votre animal contre les parasites externes (puces, tiques, poux...), surtout lorsque vous faites des promenades en forêt.

Si vous voyagez dans le bassin méditerranéen (Italie, Espagne, Grèce, sud de la France, Portugal...), il est important de protéger votre chien (à l'aide d'un collier par exemple) contre certains moustiques (phlébotomes) responsables de transmission de maladies telles que la Leishmaniose.

### **C. Castration/stérilisation :**

La maturité sexuelle du chien mâle survient entre 6 mois et 24 mois (l'âge varie selon la race et l'individu). Il n'y a pas d'indication médicale de castrer un chien mâle. Il s'agit d'une opération de convenance, qui permet de supprimer certains comportements gênants (agressivité, fugue, marquage urinaire) et permet d'éviter avec l'âge, les tumeurs des testicules et certaines pathologies de la prostate.

La castration chimique peut être une alternative à la castration chirurgicale. Elle consiste en la mise en place d'un implant d'hormones sous la peau, qui va durer 6 mois à une 1 année. Dans ce cas-là, il s'agit d'une castration réversible et qui ne nécessite pas d'anesthésie.

Les premières chaleurs de la chienne surviennent entre l'âge de 6 et 24 mois (l'âge varie selon la race et l'individu). La chienne peut connaître une à deux périodes de chaleurs par an. Il est recommandé de stériliser une chienne qui n'est pas destinée à la reproduction. En plus d'éviter les portées non désirées, la stérilisation permet d'éviter les infections et les tumeurs de l'appareil reproducteur, les grossesses nerveuses, et les pathologies liées aux déséquilibres hormonaux.

En cas de castration ou stérilisation, la prise de poids est à surveiller en diminuant la ration, car l'intervention modifie le métabolisme et fait baisser les besoins énergétiques de l'animal.

L'équipe d'LNA est là pour aider. N'hésitez pas à nous appeler ou à nous envoyer un e-mail si vous avez des questions ou des doutes.